

N°VP	VP.232
Libellé	Volumes consommés comptabilisés
Unité	m ³
Type	Pondération calculée automatiquement
Utilisé pour le calcul de l'indicateur :	Aucun
Utilisé pour la consolidation de l'indicateur :	P109.0 - Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité
Commentaires et précisions	<p>Le Volume consommé comptabilisé est calculé automatiquement et ne peut pas être saisi.</p> <p>Cette pondération est utilisée pour les graphiques des synthèses nationales et dans la page « Evolution de l'indicateur ».</p>
Règles de calcul	<p>VP.232 - Volumes consommés comptabilisés = VP.063 + VP.201 = Consommation comptabilisée domestique + non domestique</p> <p>Pour le calcul de cette pondération, seuls le volume comptabilisé domestique est à renseigner de façon obligatoire. Si le volume consommé non domestique n'est pas renseigné, sa valeur est ramenée à 0 m³.</p>
Version	1/130213
Date	13/02/2013